

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22145 - 82ÈME ANNÉE

Rentrée scolaire à La Réunion : les communes avancent en ordre dispersé face à la baisse de l'argent de la France pour les PEC

Vers la victoire de Paris dans une bataille qui s'inscrit dans une stratégie de recentralisation financière et politique

La baisse des PEC révèle la fragilité d'un système où des emplois précaires assurent des missions permanentes. Face à cette crise, les communes avancent en ordre dispersé : certaines recrutent, d'autres suppriment des services. Cette désunion permet à l'État de transférer aux collectivités le coût du traitement social du chômage et d'envisager de faire de même pour la gestion de la crise du mal-logement, avant de reprendre la main sur leurs finances. Une séquence médiatique d'un ministre français à la rentrée scolaire à La Réunion pourrait symboliser la victoire de Paris dans une bataille contre les libertés locales à La Réunion qui s'inscrit dans une stratégie de recentralisation financière et politique.

Le 20 mai dernier, les maires de La Réunion manifestaient devant la préfecture pour dénoncer la baisse des crédits de l'État consacrés aux contrats aidés. Ils ne purent rassembler que quelques centaines de personnes. Leur grogne portait sur la disparition progressive d'un système qui permet depuis des décennies aux communes de faire assurer des missions permanentes de service public par des travailleurs précaires, à temps partiel et sous-payés, à la place de fonctionnaires ayant des emplois statutaires et surémunérés.

La réponse de l'État a été claire : peu après, le président de la République décorait le représentant de l'État à La Réunion. Mais après la grogne, une question demeurait : les maires allaient-ils se réunir pour élaborer ensemble un plan de résorption de la précarité et proposer une alternative commune ? Il n'en est rien. Les communes avancent en ordre dispersé, avec des conséquences très différentes pour la population.

Recrutements et hausse du budget pour garantir le service dû

à la population d'un côté

À La Possession comme à Saint-Denis, le choix a été fait de recruter davantage pour maintenir les services publics. À La Possession, 260 personnes bénéficiaient encore d'un PEC l'an dernier. Elles ne sont plus que 54 cette année. Pour compenser cette diminution, la municipalité indique avoir réorganisé les équipes dans les écoles et recruté des agents en CDD. Près de 5 millions d'euros de dépenses supplémentaires sont prévus pour maintenir les services scolaires.

À Saint-Denis, le nombre de PEC est passé de 280 à 115 en un an. Pour compenser la disparition de ces contrats, la mairie annonce environ 350 recrutements supplémentaires sur ses propres crédits. Les nouveaux agents travailleront 26 heures par semaine, contre 20 heures pour les bénéficiaires des contrats aidés. L'opération représente environ 9 millions d'euros, soit 3 millions de plus que le budget initialement prévu pour un fonctionnement avec le nombre de contrats PEC espéré.

Ces deux exemples montrent qu'une autre voie est possible : remplacer progressivement les emplois précaires par des emplois plus stables et mieux rémunérés. Mais cette transformation a un coût que les communes doivent désormais assumer sans aide.

Fermeture de services publics de l'autre côté

À Saint-Joseph, le choix est radicalement différent. Le 20 juillet, la municipalité annonçait la suppression, à partir d'octobre, de la garderie, des activités périscolaires du mercredi et des centres de loisirs. En un an, les PEC sont passés de 400 à seulement 32, soit une chute de plus de 90 %. Plutôt que de remplacer les contrats aidés par des emplois pérennes, la commune réduit donc les services dus aux familles.

Une stratégie qui pourrait dépasser les contrats aidés

Trois communes, trois réponses à une même crise. Pourtant, le problème est commun à toute La Réunion. La fin du financement massif des emplois précaires révèle brutalement une réalité longtemps masquée : des missions permanentes de service public reposaient sur des emplois temporaires et sous-payés.

Devant cette désunion, l'État est le grand gagnant. En réduisant sa participation financière, il transfère progressivement aux communes une partie de la gestion du chômage et de ses conséquences sociales. Les collectivités se retrouvent contraintes de choisir entre augmenter leurs dépenses pour maintenir les services ou les réduire au détriment de la population.

Pareil pour le logement social ? Vers une mise sous tutelle des 24 communes ?

Cette désunion constitue un précédent inquiétant. Si cette méthode est appliquée à d'autres domaines relevant de la responsabilité de l'État, les conséquences pourraient être considérables. Le logement est notamment concerné. Dans une politique nationale de réduction maximale des dépenses publiques, rien n'interdit de craindre une diminution progressive des financements consacrés au logement social, laissant aux communes une part croissante de la gestion de la crise du mal-logement.

Mais jusqu'où les communes pourront-elles aller ? Avec des budgets déjà contraints, pourront-elles financer durablement des politiques relevant de Paris pendant que l'État déciderait de moins en moins de soutenir ? Certaines pourraient être confrontées à de graves difficultés financières et, à terme, à une mise sous tutelle.

Menace d'une recentralisation financière et politique

Au nom de la réduction des dépenses publiques, Paris transférerait aux collectivités les conséquences de ses propres décisions, avant de reprendre progressive-

ment la main sur leurs finances. La décentralisation pourrait ainsi se transformer en recentralisation financière et politique.

Face à ce risque, les collectivités réunionnaises ont intérêt à dépasser les réactions isolées. Elles doivent construire une stratégie commune, défendre ensemble les services publics et exiger une véritable répartition des responsabilités et des financements. Car derrière les PEC se joue une question beaucoup plus large : qui décidera demain des politiques publiques à La Réunion, et avec quels moyens ?

Et si Paris venait célébrer sa victoire ?

Il ne manquerait plus qu'un ministre français de l'Éducation nationale profite de la rentrée scolaire à La Réunion pour venir y effectuer une séquence médiatique, alors que celle-ci intervient deux semaines avant la rentrée en France. Le symbole serait particulièrement fort.

Les élus qui protestent aujourd'hui contre la réduction des moyens seraient alors placés devant un choix difficile : maintenir leur mobilisation ou accueillir le représentant de Paris et garantir malgré tout une rentrée normale. Il est peu probable qu'ils prennent le risque de reporter la rentrée scolaire, tant la population et les familles seraient directement pénalisées, et par peur de mal se faire voir par Paris.

Paris pourrait alors présenter la situation comme la démonstration de l'efficacité de sa stratégie : réduction des financements, transfert des difficultés aux collectivités, puis retour de l'État en position de sauveur. Une telle issue ne serait possible que parce que les collectivités n'auraient pas réussi à construire une réponse commune.

La véritable urgence n'est donc plus seulement de réclamer davantage d'argent de la France pour embaucher des PEC à la place de fonctionnaires. Elle est de construire une stratégie réunionnaise unifiée pour défendre les services publics, résorber la précarité et garantir les moyens correspondant aux compétences transférées. Sans cela, chaque commune risque de perdre une partie de sa capacité d'action. Et la recentralisation pourrait alors progresser.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

180 litres d'eau par jour et par personne, plus de 30 % de fuite dans les canalisations : droit dans le mur

Sécheresse à La Réunion : la crise s'installe, les restrictions d'eau maintenues

La sécheresse s'installe à La Réunion. Le déficit pluviométrique accumulé depuis Belal et Garance n'est toujours pas résorbé. Nappes et rivières restent à des niveaux préoccupants, entraînant le maintien des restrictions d'eau. Salazie passe en alerte renforcée. Cette crise révèle aussi les limites d'un modèle fondé sur une forte consommation d'eau potable et des réseaux générant d'importantes pertes.

La sécheresse continue de s'aggraver à La Réunion. Plus de deux ans après le passage du cyclone Belal et un an après Garance, l'île demeure confrontée à un déficit pluviométrique exceptionnel. Les faibles pluies enregistrées depuis le début de l'hiver austral ne permettent pas de reconstituer les réserves d'eau souterraines ni de restaurer les débits des rivières. Face à cette situation préoccupante, le comité sécheresse réuni le 29 juillet a décidé de maintenir les restrictions d'usage de l'eau mises en place depuis le 21 juillet.

Les autorités soulignent que les précipitations observées ces dernières semaines restent insuffisantes pour compenser le manque accumulé depuis plusieurs saisons. Les nappes phréatiques demeurent à des niveaux particulièrement bas et les cours d'eau continuent d'afficher des débits inférieurs aux normales saisonnières. Les prévisions météorologiques ne laissent entrevoir aucune amélioration significative à court terme.

Impact de la crise climatique

Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle touche désormais les territoires traditionnellement considérés comme le « château d'eau » de La Réunion. L'Est de l'île, avec Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît et le cirque de Salazie, ainsi que le Sud sauvage autour de Saint-Joseph, bénéficiaient autrefois des pluies abondantes apportées par les alizés. Aujourd'hui, ces communes figurent parmi les plus exposées aux restrictions, illustrant l'ampleur du bouleversement climatique en cours.

Face aux difficultés croissantes d'approvisionnement en eau potable dans le cirque de Salazie, le préfet a décidé de relever le niveau de restriction de cette commune, qui passe d'« alerte » à « alerte renforcée ».

Cette mesure vise à préserver les réserves disponibles tout en garantissant l'alimentation en eau de la population.

Les autorités ont toutefois prévu des adaptations pour tenir compte des réalités économiques, notamment dans le secteur agricole. Des dérogations strictement encadrées permettent certains usages dans les périmètres irrigués, sous réserve du respect des débits minimums nécessaires à la préservation des milieux aquatiques. Un suivi environnemental renforcé et des actions de sensibilisation accompagnent ces mesures.

Limites d'un modèle de gestion de l'eau

La crise actuelle met également en lumière les limites d'un modèle de gestion de l'eau devenu difficilement soutenable. Chaque Réunionnais consomme en moyenne près de 180 litres d'eau potable par jour, alors que les besoins physiologiques se limitent à quelques litres. Une ressource traitée à grands frais est utilisée pour évacuer les eaux usées, laver les véhicules, nettoyer les sols, arroser les jardins ou remplir les piscines. Dans le même temps, plus de 30 % de l'eau distribuée disparaît dans des réseaux vieillissants avant même d'arriver chez les usagers.

Les restrictions maintenues concernent notamment le lavage des véhicules à domicile, l'arrosage des pelouses et des jardins à certaines heures ainsi que le remplissage des piscines. Ces mesures rappellent que chaque geste compte. Signaler les fuites, réduire les consommations inutiles et adopter des pratiques plus économes sont désormais indispensables.

Au-delà de l'urgence, cette sécheresse révèle la nécessité de repenser la gestion de l'eau à La Réunion. Modernisation des réseaux, récupération des eaux de pluie, réutilisation des eaux usées traitées et réduction du gaspillage apparaissent comme des priorités. Car lorsque les régions les plus arrosées de l'île sont elles-mêmes menacées par le manque d'eau, c'est tout un modèle de développement qui se trouve confronté à ses limites.

M.M.

Oté

Bann travayèr déor pou koup nout kann ?

Mézami shak ané, kan i ariv pou koup kann — é kan néna késhoz pou koupé — néna demoune apré s'plègn pars issi La Rényon néna pi d'koupèr d'kann é i paré bann jenn i vé pa angaj azot dann métyé-la. Inn ané, mi rapèl Préfé ziska la mélé pou angant bann travayèr an shomaj pou koup kann.

Mi koné pa si la fé in bilan. Mi koné pa si bann konklizyon lété favorab sansa lété pa. Antouléka, sète ané mwin la pa antann lo gran rabataz i fé shak ané sof a dir'pétète promyé foi, i fo fé vnir bann travayèr déor pou koup nout kann issi. Mi panss sé in foss bone solissyon ankò in kou é lé pa sa va sov nout prodikssyon kann issi shé nou..

Antouléka sanm pou mwin néna dmoune pou koup kann issi la Rényon provik lo travaye lé pa pli dir k'i fo, é provik bann koupèr i toudh in salèr korèk ; mé pou bann koupèr an avoir in pèye normal i fo bann plantèr i gingn zot vi é lé pa lo ka aktyèlman.

Mwin la antann in sindikaliss parl la mékanizassion la koup mé sa i mérite in réflékssion... Mwin la fine oir bann koupèz mékanik dsi térim plate é dsi bann grann parssèl mé mwin la pankor vu bann koupèz artizanal épi adapté pou bann térim inpétorte-torte, in pé an pante, avèk bann oss-bèss anndan..

Mi rapèl dann tan Minatchy lété sindikalist plantèr l'avé parl d'in mashine invanté shé nou mé i paré la ziss invanté é pa réalisé.. Alor, sèryèzman mi panss pa i fo lanss bann zidé konmsa san monte in bon projé... Si na poin in bon projé, sèryé é tou ; si i mète pa lé moyin, si na poin in volonté rényonèz, ébin talèr lé riskab sar bliyé konzig la kane o passé.

A bon antandèr salu !

Justin